PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL DE FACULTÉ

Du 22 novembre 2021
Sous la présidence de Madame Le Doyen Anne Fauchon

Étaient présents : Mme Marie-Christine Autrand ; Mme Nathalie Blanc ; Mme Anne Étienney ; Mme Anne Fauchon ; M. Emmanuel Giannesini ; M. Guilhem Julia ; M. Damien Mannarino ; M. Jean-Jacques Menuret ; M. Antoine Pécoud ; Mme Gwénaëlle Perrier ; Mme Despina Sinou ; Mme Muriel Tapie-Grime.

Étaient excusées : Mme Corinne Desprat ; Mme Sandrine Seygnerole.

- **Demande de subvention pour la participation à un concours d'arbitrage**

Le Conseil se prononce sur la **demande de subvention de 400 €** auprès de l'UFR DSPS déposée par le responsable du M2 Droit économique européen et international collègue Bernard Haftel, pour la participation des étudiants de cette formation ainsi que de ceux du M2 Droit des affaires approfondi dont la responsable est le professeur Nathalie Blanc, dont à un concours d'arbitrage sportif.

Cet événement revêt la forme d'un procès simulé (*moot*) organisé sous l'égide de plusieurs institutions notamment l'association Fils d'arbitrage et la FIFA. Une première partie implique un entraînement des différentes équipes, puis plusieurs étapes du concours en ligne et en présentiel est une finale en Suisse dans les locaux de la FIFA.

C'est une belle opportunité pour ces étudiants Pour rappel, depuis plusieurs années, avec les universités de Bond (Australie) et de LSU (États-Unis), est organisé à une échelle plus restreinte un concours du même type.

Vote favorable à l'unanimité (1 ne prend pas part au vote).

Le Doyen
Anne Fauchon